https://saint-saens.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article91

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les origines de l'établissement

- Présentation - Au sujet de l'établissement -

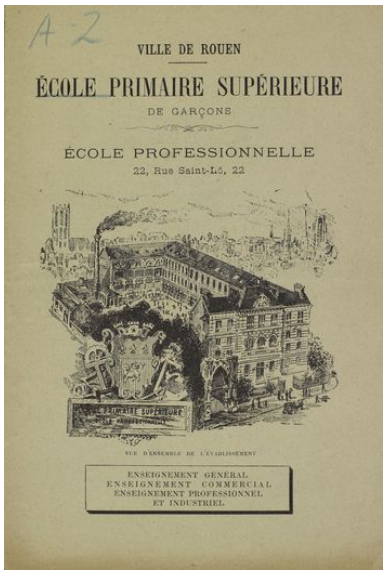

Date de mise en ligne : vendredi 13 mai 2016

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns - Tous droits réservés

1. Du Moyen Age à l’Ancien Régime, un prieuré

En 914, une concession de terrain dans la cité est attribuée à l’évêque de Coutances et de Saint Lô. Un prieuré s’installe. En 1144, une même église est partagée entre le prieuré et la paroisse. Au fil du temps, deux églises bien distinctes, sous le même vocable de Saint Lô, sont érigées afin de bien marquer la séparation nécessaire entre vie monastique et service de la paroisse.

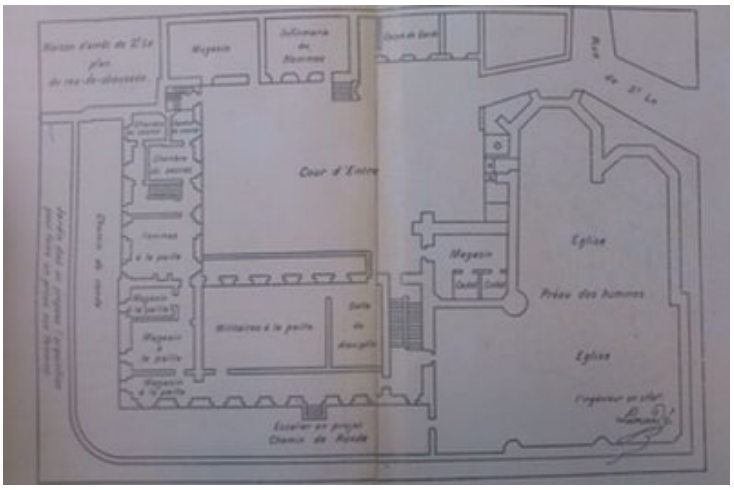

En 1627, la peste provoque un abandon du monastère. L’état des bâtiments se dégrade à un tel point que la grande salle où siégeait l’évêque tombe en ruine et s’écroule.
L’année 1639 est marquée par l’installation des chanoines réguliers de la Congrégation de France pour y introduire la Réforme.
En 1791, sous la Révolution, le prieuré est supprimé et un an plus tard aménagé à la fois en caserne de gendarmerie et en maison d’arrêt.

En 1792, l’église du monastère s’écroule, un seul vestige va demeurer : le porche toujours visible aujourd’hui.

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns

Illustrations :
Plan de la maison Saint Lô en caserne et prison. Origine : ADSM
Porche de l'ancienne église du prieuré Saint Lô. Origine : photo des auteurs.

2. La maison de Saint Lô, première école normale (1822-1881)

En 1822, après le transfert des prisonniers occupant une partie des locaux, il est procédé à une démolition partielle de l'ancien prieuré.

A cette époque, il y a nécessité à restaurer le réseau des petites écoles mis à mal par les troubles révolutionnaires. Napoléon 1er promeut le recours aux Frères des écoles chrétiennes, qui poursuivent l'œuvre de Jean-Baptiste de La Salle pour l'instruction des enfants des pauvres. Ainsi à Rouen, la Ville fait appel à eux pour tenir plusieurs écoles et en finance le fonctionnement.

En 1823, le Préfet de Seine-Inférieure préconise qu'on destine les lieux de la « maison de Saint Lô » à l'usage d'une école normale pour les instituteurs laïques et confiée aux Frères.

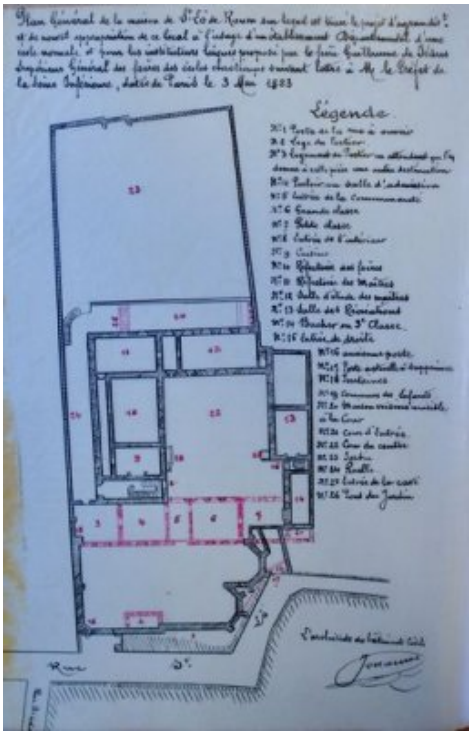

Après des travaux d'aménagement et d'agrandissement de la maison de Saint Lô, l'institut des Frères des écoles chrétiennes va recréer une forme de noviciat, comme il avait existé avant la Révolution dans le manoir Saint Yon, situé rive gauche.

Les plans établis prévoient à la fois des pièces pour le logement des Frères, des salles pour l'étude des futurs maîtres, et des salles pour des classes d'enfants de la ville.

L'établissement ouvre en 1827, bien avant que la loi Guizot de 1833 impose la création d'une école normale par département.

Illustration :
Plan 1823 de l'aménagement de l'école normale rue Saint-Lô Origine : SADVR

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns

3. Le développement de l’instruction tout au long du XIXe siècle

Par sa loi, Guizot, ministre de l’instruction publique de Charles X, structure l’enseignement primaire en instaurant notamment :
– l’obligation d’ouvrir des écoles communales et des écoles normales,
– le statut de l’instituteur communal qui devient fonctionnaire public institué par le ministre,
– le recrutement systématique de maîtres reconnus comme capables,
– la surveillance exercée par les autorités publiques sur l’ensemble des écoles, l’État devenant ainsi responsable et garant de l’instruction primaire.
Il crée également l’enseignement primaire supérieur qui vient répondre aux besoins d’une société qui s’industrialise avec des classes intermédiaires d’employés de bureau, de contremaîtres, d’agents d’administrations. Réservé aux meilleurs élèves de l’école primaire, les écoles primaires supérieures vont contribuer à élever le niveau de formation des enfants des milieux populaires leur ouvrant incontestablement des possibilités de promotion sociale.

4. L’école primaire supérieure de garçons s’installe rue Saint Lô

La loi Guizot impose aux chefs-lieux de départements d’ouvrir une école primaire supérieure. A Rouen, le conseil municipal estime que « tous les genres d’instruction qui doivent être enseignés dans les écoles primaires sont actuellement enseignés dans les diverses écoles gratuites entretenues par la Ville et fréquentées par les diverses classes de la population ; qu’ainsi sont enseignés le dessin, la géométrie appliquée aux arts, la chimie, l’histoire naturelle, etc… ; qu’en un mot, les enfants pauvres ou aisés peuvent recevoir facilement une instruction primaire élémentaire et supérieure complète, et que le vœu de la loi se trouve rempli, délibère qu’il n’y a pas lieu de créer, à Rouen une école primaire supérieure"
C’est seulement en 1850 qu’est établie l’école primaire supérieure de garçons dans un immeuble de la rue des Arsins où la Ville avait installé un an plus tôt une école professionnelle.
En 1882, il est enfin décidé d’édifier un nouvel établissement à usage d’école primaire supérieure et professionnelle sur le terrain agrandi et nivelé qui était occupé rue Saint Lô par l’ancienne école normale dirigées par les Frères. En effet, l’école normale installée dans la maison Saint Lô, devenue vétuste et trop étroite pour satisfaire aux besoins en maîtres formés et nécessaires au développement de l’école laïque, venait d’être transférée dans de nouveaux locaux construits rue Saint Julien sur la rive gauche (aujourd’hui Pôle des savoirs)

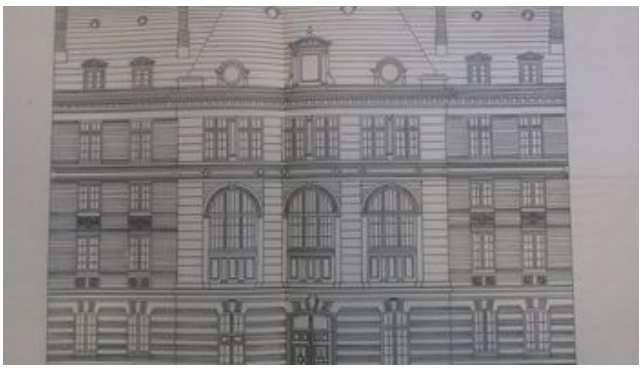

Le projet prévoit d’accueillir sur le site de Saint Lô environ 300 élèves, tant internes que demi-pensionnaires ou externes. La nouvelle école, qui comprend des dortoirs d’une centaine de lits, est achevée en 1885 et ouvre à la rentrée 1886, sous la direction de M. Delarue.
En 1908, la concession d’un important matériel scientifique à l’Ecole primaire supérieure de garçons est soumis à la condition qu’on agrandisse ou qu’on installe l’école dans un local plus vaste.

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns

La Ville adopte alors le principe d'un transfert dans l'ancien séminaire de la rue Poisson (actuel collège Fontenelle). Mais la Grande Guerre va retarder le projet. En effet, l'autorité militaire française occupe les locaux du 22 de la rue Saint-Lô dès 1914 jusqu'en juin 1917, ce qui contraint l'école primaire supérieure de garçons à émigrer durant cette période dans des locaux de fortune au 34 bis. Cette situation ne permet pas d'assurer les enseignements spécialisés d'atelier, d'autant que de nombreux membres du corps professoral ont été mobilisés.

Ce n'est qu'après la fin de la guerre que les garçons rejoindront les locaux réaménagés de l'ancien séminaire de la rue Poisson.

Illustrations :

1884 plan sur calque en élévation de la façade de l'école primaire supérieure rue Saint Lô. Origine : SADVR

Couverture de la brochure de présentation de l'Ecole Primaire Supérieure. Origine : Collections des bibliothèques de Rouen

5. Un enseignement supérieur et professionnel pour les filles

En 1881, la Ville de Rouen fonde une école professionnelle et ménagère qui a pour objet "de préparer les jeunes filles à une profession manuelle et de leur apprendre tout ce qu'une femme doit savoir pour bien administrer sa maison."

Située rue Beauvoisine, on y annexe en 1887 des cours complémentaires d'enseignement primaire supérieur pour les filles. Mais, en 1900, devant refuser des élèves faute de place, la Ville décide de transférer cette école primaire supérieure et professionnelle de filles dans un immeuble qu'elle acquiert au 58 rampe Bouvreuil. Cet établissement y fonctionnera jusqu'à la Grande Guerre, qui va venir en bouleverser le fonctionnement. Réquisitionnée par l'état major anglais pour la rééducation des mutilés de guerre, l'école primaire supérieure et professionnelle de filles est installée provisoirement rue d'Elbeuf.

6. L'école primaire supérieure et professionnelle de filles est accueillie rue Saint Lô

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns

En octobre 1917, les jeunes filles font finalement leur rentrée dans les locaux de la rue Saint Lô, même si de nombreux travaux restent à réaliser en vue d'un fonctionnement définitif. La période de l'entre deux guerres va consacrer l'essor des deux écoles primaires supérieures. L'équipement de ces écoles , à la charge de la Ville, est modernisé et actualisé, afin d'adapter les formations professionnelles aux besoins et aux évolutions de l'industrie locale.

Après 1959, l'enseignement primaire supérieur général disparaît avec l'allongement de la scolarité jusqu'à 16 ans. Peu à peu, les écoles primaires supérieures se transforment en premier cycle du secondaire ; c'est l'avènement des collèges.

Ainsi, le site de Saint Lô comme celui de la rue Poisson deviennent des établissements d'enseignement secondaire qui vont évoluer, tels qu'on les connaît aujourd'hui.

Texte des auteurs du livre « Sur le chemin de nos écoles – Rouen hier et aujourd'hui »

http://surlechemindenosecoles.jimdo.com/

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns